

## MUTATIONS INTERNES AU 1er AVRIL

Postes restructurés



Mutations gelées

Se sont tenues, ce jeudi 9 mars, les CAP LOCALES de mutations-réintégrations au 1er avril 2006. Une nouvelle fois peu d'opérations ont été réalisées par rapport au nombre de demandes.

Concernant la situation des effectifs, le sourire était de mise puisque, pour la première fois, le département ne souffre pas de sous-effectif!!!! Cela mérite néanmoins une petite explication. En effet, les stagiaires actuellement dans les écoles de Noisy-le-Grand (pour les C) et Lyon (pour les B) sont comptés dans les effectifs. Il convient donc de décompter 39 agents de recouvrement, qui arriveront dans les services au 1er avril et 32 contrôleurs qui, eux, nous rejoindront le 2 novembre prochain... Les vacances de postes sont donc toujours bien réelles. **Quelqu'un en doutait?**

La direction nous a, par ailleurs, fait 2 annonces.

- **La première vient de la retenue de la Trésorerie de Boulogne comme poste à très fort enjeu.** La CP a décidé d'expérimenter un concept de « Front Office - Accueil » et « Back Office - Gestion des dossiers », ce qui a pour conséquence le renforcement de ce poste en effectifs mais, en parallèle, le gel des demandes de mutations internes au départ de ce poste. La CGT a toujours prôné l'accueil comme une mission à part entière, longtemps considérée comme une activité marginale de nos services. L'exemple de la CP est la Trésorerie de Lyon-Pardieu dans le Rhône, qui, avec l'appui des nouvelles technologies a, cependant, transformé les agents en Ouvriers Spécialisés du recouvrement. Il est vrai qu'à force de se concentrer sur les grosses usines à gaz (à fort enjeu surtout), le Ministre et les directions ont beau jeu de relever la relative viabilité des petites unités de pleine compétence et de proximité.

- **Le second point sur lequel la direction locale voulait nous entretenir, c'est que les réformes de structures dans le département auraient nécessairement des répercussions sur les mouvements de mutation.** La spécialisation des postes de Suresnes, Puteaux Impôts et Puteaux Municipale va geler les mutations au départ de ces postes tant que la répartition entre le secteur impôt (Suresnes) et le secteur communal (Puteaux) ne sera pas arrêtée. Celle-ci sera connue courant du second semestre après les entretiens individuels des agents des 3 postes concernés. Une exception cependant puisqu'un mouvement a été fait au cours de cette CAP concernant l'urgence d'un poste à pourvoir au pilotage HELIOS. **En effet, après la « pause détente » (expression entendue au cours de la CAP) le nouveau calendrier des basculements dans HELIOS a été dévoilé :** BOIS-COLOMBES au cours du mois d'avril et ISSY-LES-MOULINEAUX courant juin. A noter, une nouvelle fois, quelques cas douloureux qui n'ont pas retenu l'attention de la direction. Bien que les distances entre trésoreries restent très modestes les temps de trajets ne sont pas proportionnels à la distance. Les demandes de rapprochement de domicile sont légitimes, lorsque la réduction des temps de transport sert essentiellement à s'occuper des enfants. Malgré nos demandes réitérées, elles ne trouvent pas d'échos favorables auprès de la direction.

**A la demande de la CGT, sera bientôt disponible un état des effectifs service par service au sein de la TG. Cet état sera à votre disposition pour vous permettre de cibler des services lorsque vous demandez une mutation à la TG.**